

# Jeunes en prison

L'actualité des derniers mois a attiré l'attention sur les suicides en prison, en particulier chez les jeunes, et l'Alsace a été directement confrontée à ce problème, au cœur des débats des dernières Journées nationales prison.

Organisées chaque année par le collectif d'associations et d'aumôneries intervenant en milieu carcéral, les *Journées nationales prison* veulent sensibiliser nos concitoyens aux questions liées à la prison. À l'automne 2008<sup>1</sup>, ces journées – au titre provocateur « *Jeunes en prison : fin ou début des problèmes ?* » – ont été pour la première fois ouvertes, non à Paris, mais à Strasbourg, par une conférence de presse à la maison d'arrêt de l'Elsau le 24 novembre et un débat public au Conseil de l'Europe.



Le sujet reflète bien les difficultés de notre société : les actes de délinquance de la part de jeunes manifestent clairement un refus de l'ordre social que nous leur proposons et un échec du système éducatif. La plupart des mineurs ne sont pas des récidivistes et le premier passage devant le juge reste souvent le seul. Quand il y a récidive, une série de mesures éducatives variées et adaptées au cas par cas sont prises pour aider le jeune à sortir, malgré sa fragilité, de cette spirale infernale. Les mesures d'enfermement concernant des

mineurs sont donc l'aboutissement d'un long parcours judiciaire, la réponse aux débordements d'un jeune en recherche de limites, la sanction ultime selon certains. Mais l'enfermement, s'il punit et protège, permet-il au jeune de se reconstruire, de se relancer vers autre chose ? Cette période est à penser en termes de perspective dans l'évolution du jeune.

**Annick FLICOTEAUX**

<sup>1</sup> Ces journées se déroulaient dans toute la France du 24 au 30 novembre.

## La prison est-elle une mesure éducative ?

Trois spécialistes ont débattu de la question au cours du café philo du 27 novembre au snack Michel de Strasbourg.

Pour Josiane Bigot, magistrate, la prison peut être éducative lorsqu'elle entre dans un parcours. Elle est une manière de dire au jeune « stop » et de lui permettre de se reprendre. Michel Lorcy, directeur départemental de la *Protection Judiciaire de la Jeunesse*, situe différents types de jeunes en prison. Pour ceux qui ont commis des actes répétitifs, des crimes, il faut « marquer l'arrêt », qui le protège de lui-même

et protège la société. La mise en place d'un cursus de formation leur évite d'être isolés. L'éducation ne se fait pas sans le jeune, qui doit adhérer lui-même à un projet éducatif, a ajouté Patrice Bourdaret, directeur adjoint à la maison d'arrêt de l'Elsau. La prison est un lieu de passage qui doit préparer la réinsertion du jeune dans la société.

**Félix ZANNOU HOUOSSOU**

## > INTERVIEW

*Brigitte Kauffmann, professeur de mathématiques, est responsable de l'enseignement au quartier des mineurs de la maison d'arrêt de l'Elsau à Strasbourg.*

### Comment cela se passe-t-il au quartier des mineurs ?

**B.K. :** Une vingtaine de jeunes (90% ont plus de 16 ans) vivent en cellule individuelle, séparés du reste de la prison, avec des surveillants spécialisés, les référents. Nous travaillons, en lien avec eux et les éducateurs PJJ<sup>1</sup>, à construire un projet et éviter la récidive.

### Votre rôle va-t-il au delà de l'instruction ?

**B.K. :** Notre mission est précise : repérer les illettrés, poursuivre une scolarité, préparer à des examens, remobiliser avec un projet professionnel, resocialiser, etc., avec des parcours individualisés. Interlocuteurs adultes face à des jeunes sans repères, notre rôle est d'écouter, valoriser, structurer. Il y a ces instants « magiques » pendant les cours, où quelque chose se passe pour un jeune. Ils veulent réussir des diplômes (remises de peine à la clé) et se montrent curieux. Ils ont une demande affective, une soif de reconnaissance, un sentiment de ne pas être compris et de vivre dans une société injuste.

### Quel est leur investissement ? Comment envisagent-ils l'avenir ?

**B.K. :** Leur investissement est irrégulier, leur avenir incertain. Deux mois et demi de détention en moyenne, c'est peu de temps pour construire un projet. Certains reviendront en prison, d'autres se ressaisissent et vont vers une réinsertion.

### Comment vivez-vous cette expérience ? Que souhaiteriez-vous améliorer pour ces jeunes ?

**B.K. :** C'est passionnant d'enseigner à ces jeunes, parfois énervants, mais attachants, surprenants. Je réalise qu'ils n'ont pas eu d'enfance, de chance dans la vie... Améliorer, c'est d'abord « prévenir » la délinquance, et puis leur permettre de rencontrer des adultes qui leur font confiance et qu'ils retrouveront à l'extérieur.

**Propos recueillis par Anne GENTIL**

<sup>1</sup> Protection judiciaire de la jeunesse.